



ŒUVRER POUR UNE ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE FEMMES ET HOMMES

Sciences Po est fier d'être un établissement qui accueille une diversité exceptionnelle - qu'elle prenne la forme d'une communauté étudiante issue de plus de 135 pays, ou de nos enseignants de tous horizons, forts de leur expertise intellectuelle et professionnelle très riche. Dans une seule salle de cours peuvent se réunir des personnes qui s'inscrivent dans des parcours et des contextes historiques, culturels, linguistiques, et académiques très divers. Nos différences ne font que renforcer ce qui nous relie : notre engagement collectif aux principes d'excellence et de rigueur, ainsi que de respect mutuel, dignité et égalité.

Une valeur fondamentale de notre institution est la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les espaces, y compris en cours. Nous vous encourageons à bien lire les recommandations ci-dessous et à les utiliser comme point de départ pour cultiver un climat de respect en classe, pour prévenir des manifestations d'inégalité éventuelles et pour vous guider dans la gestion de vos interactions avec les étudiants en dehors des heures de cours.

...EN COURS

1. Expliciter votre attente d'un cours placé sous le signe du respect

Pendant votre première séance et au-delà, n'hésitez pas à fixer le ton : l'environnement académique le plus fructueux est celui dans lequel tous les étudiants se sentent libres de s'exprimer et de partager de nouvelles idées, avec l'assurance qu'ils bénéficieront du respect et de l'écoute de toutes et de tous.

2. Encourager un équilibre lors des élections au poste de délégué

Souvent, seule une personne se présente pour être déléguée du cours. Encouragez une deuxième candidature d'une personne de l'autre genre. Si plusieurs personnes se portent candidates, cherchez le plus possible un équilibre entre les genres.

3. Facilitez une participation équitable

Œuvrez pour que la participation active soit portée autant par les femmes que par les hommes. Lorsqu'il s'agit de donner la parole, pensez à une distribution égale entre femmes et hommes. La monopolisation de la parole par les hommes en cours est un phénomène bien identifié.



4. Etablir un mélange des genres dans les travaux de groupe

Dans la constitution des groupes de travail pour un exposé ou un projet collectif, encouragez, lorsque les effectifs le permettent, une mixité à hauteur de 40%.

5. Diversifier vos exemples et vos listes de lectures

Lorsque vous proposez des textes, des exemples, des exercices, ou encore des sujets d'examen, veillez à éviter qu'ils soient articulés majoritairement autour d'un personnage masculin ou d'une situation stéréotypée.

Dans les bibliographies de vos programmes de cours, proposez bien une mixité d'auteurs. De la même façon, ne considérez pas que tel sujet de mémoire de recherche ou projet doit être réservé à un homme et tel autre à une femme : tout sujet peut être scientifiquement traité, indépendamment du genre de la personne.

6. Ouvrir le débat sur l'égalité femmes-hommes avec vos étudiants

Chaque enseignement peut être l'occasion d'aborder la question des inégalités femmes-hommes, d'enrichir la réflexion sur le sujet et de faire émerger des pistes d'amélioration. Encouragez des discussions de groupe et ouvrez des espaces pour le débat autant que possible. C'est une excellente manière de faire approprier le sujet par tous !

...EN DEHORS DES COURS

7. Rencontrer vos étudiants dans les locaux de Sciences Po aux horaires de travail

Votre étudiant ou étudiante souhaite s'entretenir avec vous ? Proposez-lui un échange en fin de cours ou à un moment qui vous convient dans l'enceinte du bâtiment : à la sortie de la salle de cours, dans l'une des cafétérias du bâtiment, dans la salle de convivialité de l'espace enseignant du 28, rue des Saints-Pères, ou dans votre espace de travail à Sciences Po. Il est fortement déconseillé de proposer un échange avec un étudiant ou une étudiante dans un café ou autour d'une consommation alcoolisée. Sachez que cette pratique est proscrite en environnement d'études anglo-saxon.

8. Gardez la porte ouverte lors des réunions en tête-à-tête

Si vous êtes en position d'encadrer des mémoires de recherche, ou si vous êtes sollicités par vos étudiants, veillez à ce que votre relation reste professionnelle et n'hésitez pas, en rendez-vous bilatéral, à laisser votre porte entrouverte. C'est une pratique courante en environnement d'études anglo-saxon, souvent attendue de nos étudiantes et étudiants internationaux.

9. Organisez vos dîners de conférence dans un lieu public

Le dîner de conférence est un moment d'échange privilégié avec la classe en fin de semestre, mais il n'est aucunement obligatoire. Seule la ou le délégué est chargé de son organisation. Celui-ci doit impérativement se tenir dans un lieu public.



10. Veillez au respect des interlocuteurs, en parole et en acte, dans les échanges, et notamment sur les plateformes numériques (réseaux sociaux, etc.)

Le respect des personnes passe notamment par le droit à la protection des données et le respect de la vie privée, le droit d'auteur, le droit à l'image. Afin de maîtriser les bonnes pratiques numériques, les sanctions applicables et les procédures de signalement, formez-vous auprès de la Déléguée à la protection des données de Sciences Po (cnil@sciencespo.fr).

Pour toute question

Si vous pensez que vos propos ou illustrations en classe n'ont pas été compris, qu'un trait d'humour a soulevé des questions ou contribué à créer des ambiguïtés, n'hésitez pas à en parler avec la classe, avec votre responsable pédagogique ou à interroger la personne référente Égalité Femmes-Hommes et lutte contre les violences sexistes et sexuelles (solen.lallement@sciencespo.fr). Le sexisme au quotidien est une réalité à laquelle les jeunes sont aujourd'hui sensibilisés au cours de leur scolarité avant de rejoindre Sciences Po. Il n'est pas toléré à Sciences Po.

En savoir plus

En place depuis 2014, la Mission égalité femmes-hommes se mobilise en soutien à toutes les communautés de Sciences Po : le personnel administratif, la communauté académique et la communauté étudiante. La mission accompagne toutes les directions, les services, et les communautés de Sciences Po, dans leurs démarches en faveur de l'égalité réelle et dans la conception, la réalisation, et la valorisation de leurs projets et de leurs initiatives. Elle travaille pour faire approprier le sujet d'égalité au sein de l'institution et ce faisant, vise à créer une véritable culture de l'égalité et à promouvoir le leadership de Sciences Po au travers ses activités de recherche (dont le [programme PRESAGE](#)., son positionnement international, ses partenariats institutionnels et son réseau d'alumni. Depuis avril 2019, Sciences Po détient le label AFNOR, Égalité professionnelle Femmes-Hommes. Toutes les informations sont disponibles sur la [page Égalité Femmes-Hommes du site enseignant](#).

Concernant les situations de violences sexistes et sexuelles, la législation française (code pénal, code du travail, code de la fonction publique) définit très précisément les comportements de violences sexistes et sexuelles. Les cadres réglementaires de Sciences Po (règlement intérieur ou règlement de la vie étudiante) rappellent eux aussi l'interdiction dans l'exercice des fonctions ou dans le cadre des études de tout propos ou comportement sexiste, ou de tout fait relevant des violences à caractère sexuel. Toutes les informations sont disponibles sur la [page Violences sexistes et sexuelles du site enseignant](#).